

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Alfred Berg Høyrente Classe: C-EUR

ISIN: N00010668114

Ce fonds est géré par Alfred Berg Kapitalforvaltning AS, org. no 956241308, qui fait partie du groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs d'investissement: L'objectif du fonds est d'obtenir des rendements supérieurs à l'indice de référence, par le biais d'un portefeuille d'obligations à haut rendement, tout en cherchant à diminuer le risque de perte du principal.

Politique d'investissement: Le fonds investit dans des obligations émises par des sociétés dont le prix est considéré comme attractif rapport au risque de crédit sous-jacent à l'émetteur et ce, compte tenu des différentes variables macro-économiques.

Une analyse complète est effectuée avant que l'équipe de gestion ne décide d'investir. Elle comprend notamment une analyse de l'entreprise et de son secteur, des données macro-économiques, du risque de crédit, des marges de crédit, des garanties et des clauses dans les conventions des prêts, des distorsions de prix, de la liquidité et des couvertures de taux de change pour les prêts libellés en monnaie étrangère. Le fonds a un risque de crédit élevé, mais l'équipe de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié par le biais d'un bon équilibre entre les garanties pour chaque prêt et des investissements dans différents secteurs en vue de parvenir à un

portefeuille bien diversifié. Le fonds a la possibilité d'utiliser des produits dérivés pour gérer les risques et optimiser la gestion du fonds. Le fonds est un fonds UCITS IV.

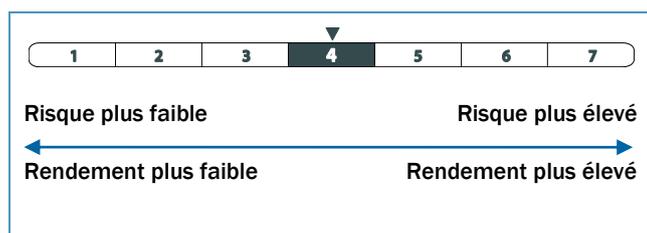
Indice de référence: l'indice de référence est l'indice « Oslo Stock Exchange Government Bonds Index, 3 months (ST1X) ».

Dividendes: Le revenu imposable, comprenant les gains nets et les revenus nets de frais de gestions, sont distribués aux porteurs de part le 31 décembre. La distribution se fait sous la forme de réinvestissement dans de nouvelles parts ou par paiement si cela a été convenu.

Souscriptions/Rachats: Les souscriptions et les rachats des parts se font sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires en Norvège). Le montant minimum de souscription est de 150 EUR.

Groupe cible: Les fonds conviennent aux investisseurs cherchant un investissement de long terme et une diversification dans le marché du crédit norvégien.

Profil de risque et de rendement



- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque d'un fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise? La valeur d'un investissement peut subir les fluctuations de taux d'intérêt. Les taux d'intérêt peuvent être influencés par plusieurs éléments ou événements, tels que la politique monétaire, le taux d'escompte, l'inflation, etc. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'une augmentation des taux d'intérêt entraîne une baisse de la valeur des investissements en obligations et instruments obligataires. Par ailleurs, le fonds investissant sur un segment du marché spécifique et plus risqué du marché obligataire, il est classé dans une catégorie de risque supérieure.

- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous:

Risque lié au crédit: Ce risque concerne la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements : la révision à la baisse de la notation d'une émission ou d'un émetteur peut entraîner une chute de la valeur des obligations au sein desquelles le compartiment a investi.

Risque de liquidité: Ce risque découle de la difficulté de vendre un actif à un cours de marché juste et au moment désiré en raison d'un manque d'acheteurs.

Risque de contrepartie: Ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.

Risque lié aux instruments dérivés: En investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou côtés, le Fonds vise à couvrir et/ou donner un effet de levier au rendement de sa position. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'effet de levier augmente la volatilité du compartiment.

Risque de change: Le risque de change est le risque de variation de la valeur de la part du fonds en raison de l'évolution du cours des devises.

Ce fonds appartient à la catégorie 4.

Frais

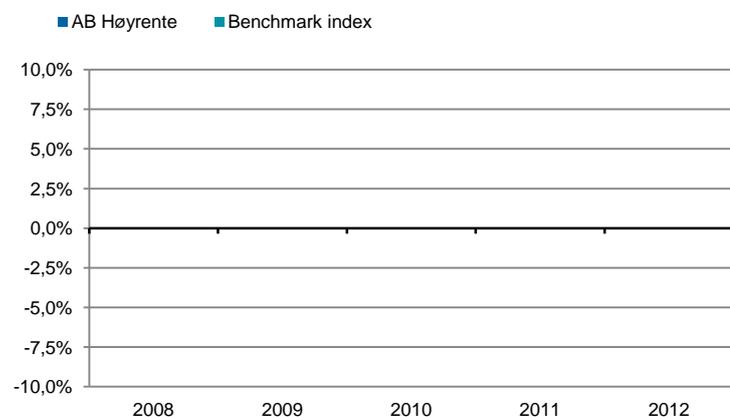
Frais ponctuels prélevés avant ou après investis-sement	
Frais d'entrée	Max. 1,0 %
Frais de sortie	Max. 0,5 %
Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants (%)	0,80 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez dans certains cas payer moins ; renseignez-vous auprès de votre conseiller financier. Les frais de gestion sont calculés de manière quotidienne et appliqués tous les mois.

Tous les frais sont inclus dans les frais de gestion à l'exception des frais de transaction.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances futures dépendront entre autre des fluctuations du marché, des compétences du gérant, du risque du fonds et des frais de gestion ainsi que d'autres frais facturés au fonds. Les performances peuvent être négatives en raison de pertes. Les performances du fonds tiennent comptes des éventuels dividendes et intérêts perçus. Le fonds a été créé le 16 Janvier 2013.

Etant donné que le fonds n'a pas encore une année civile d'existence, il n'existe pas suffisamment d'historique de performances pour fournir des informations pertinentes sur les performances passées.

Informations pratiques

Dépositaire: JP Morgan Europe Limited, Oslo Branch (org.nr. 992 854 529).

Commissaire aux comptes: Ernst & Young

Informations complémentaires: Ce document d'information clés pour l'investisseur décrit un compartiment d'Alfred Berg Høyrente. Plus d'informations concernant la gestion du fonds, les prospectus complets, les conditions générales de vente, les rapports intermédiaires et annuels d'Alfred Berg Kapitalforvaltning sont disponibles, en anglais, sur www.alfredberg.no. Des copies imprimées sont disponibles gratuitement.

Valeur liquidative: La valeur des parts est calculée quotidiennement et publiée sur notre site web: www.alfredberg.no, dans une sélection de certains journaux, à Oslo Børs (la bourse d'Oslo) et Morningstar. Les investisseurs peuvent effectuer des conversions entre des parts d'un compartiment et des parts d'un autre compartiment, sous réserve des conditions d'admission du compartiment.

Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.

La responsabilité d'Alfred Berg Kapitalforvaltning ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fiscalité: [La section qui suit ne s'applique qu'aux résidents / contribuables en Norvégiens] Un porteur de parts dans un fonds obligataire / monétaire est assujéti à un impôt de 28% sur les revenus du fonds distribués au cours d'un exercice fiscal. Les gains ou pertes ne sont soumis à l'impôt que lors du rachat / vente. Les gains sont imposés à hauteur de 28% au titre de l'impôt ordinaire sur les revenus des capitaux. De la même façon les pertes en capital sont également déductibles.

Pour de plus amples informations sur la fiscalité dans le pays ou vous êtes assujéti à l'impôt vous devez contacter votre administration fiscale locale.